

BUT GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

PARCOURS MANAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE TOURISME

C5 - Gérer des organisations culturelles et artistiques

UE 6.5

R6. MACAST. 06 - Règlementation spécifique culturelle, artistique, sportive ou de tourisme

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Autre nature		1	